

Tawaf-e-ziyarah (Tawaf de visite)

Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) et Ibn Abbas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapportent que le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a retardé le Tawaf de visite jusqu'au soir le jour du sacrifice. (Mishkat)

Tawaf en chevauchant une monture

Hazrat Oumm Salma (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) rapporte que s'étant plainte auprès du Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) d'être souffrante, il lui a répondu d'accomplir le Tawaf avec quelqu'un chevauchant une monture et tandis qu'elle le faisait le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) officiait la Salah vers la Maison d'Allah en récitant la sourate Tour. (Boukhari, Muslim)

Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) rapporte : " Nous sommes sortis avec le Prophète et ne parlions de rien d'autre sinon du Hadj et lorsque nous avons atteint Sarif (lieu proche de Tan'im), j'ai eu mes menstrues. Le Prophète est venu à moi et me trouvant en train de pleurer, a demandé : " Peut-être as-tu tes menstrues ? ". Sur ma réponse positive, il a dit : " C'est un décret d'Allah pour les filles d'Adam, fais ce que font les autres pèlerins à l'exclusion du Tawaf à moins que tu ne retrouves ta pureté rituelle ". (Boukhari, Muslim)

Tawaf-e-wada (Tawaf d'Adieu)

Hazrat Haris Saqafi (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messager d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Il incombe à quiconque accomplit le Hadj ou l'Oumrah de rendre une dernière visite à Baitoullah (Maison d'Allah) et y effectuer un Tawaf en tant que son dernier rite ". (Masnoud Ahmed, Ma'arif-ul-Hadis)

Visite de la tombe du Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui)

Hazrat Ibn 'Omar (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) établit la tradition suivante comme remontant au Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) : " La visite de ma tombe après avoir accompli le Hadj, revient à m'avoir rendu visite durant mon vivant ". (Baihaqi)

On rapporte que le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a déclaré :

مَنْ وَجَدَ سَعَةً وَلَمْ يَزُرْنِي فَقَدْ جَفَانِي

"Quiconque en possède les moyens et néglige de me visiter, manque d'amabilité à mon égard ".

مَنْ زَارَ قَبْرِي وَجَبَّتْ لَهُ شَفَاعَتِي

" Pour quiconque visite ma tombe, mon intercession en son nom lui est assurée ".

وَمَنْ زَارَنِي بَعْدَ مَمَاتِي فَكَأَنَّمَا زَارَنِي فِي حَيَاتِي

" Me rendre visite après ma mort revient à me visiter de mon vivant "

Le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a aussi précisé :

وَ صَلَاةٌ فِي مَسْجِدِي بِخَمْسِينَ أَلْفِ صَلَاةٍ

"Quiconque accomplit une Salah dans ma mosquée (Masjidoun-Nabi) obtient la récompense de cinquante mille Salah. (Ahmed Ibn Hubban)

Il ressort donc qu'il revient, pour quiconque en possède les moyens, de visiter la tombe sacrée du Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) ainsi que la mosquée Masjidoun-Nabi et en obtenir les bienfaits.

Le do'a (supplication) à réciter au retour du Hadj

Hazrat Ibn 'Omar (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte

que le Messenger d'Allah (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Lorsque vous rencontrez quelqu'un à son retour du Hadj, saluez-le et serrez-lui la main et invitez-le à demander le pardon pour vous avant qu'il n'entre chez lui car il a été pardonné ". (Ahmed, Mishkat)

Le nombre de pèlerinages accomplis par le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) (Hadj ou Oumrah)

D'après les traditions, le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a accompli, préalablement à l'Hidjrah (émigration), deux fois le Hadj et trois fois selon certaines traditions. Le nombre de Oumrah accomplis se chiffre à quatre. (Boukhari, Madarij-un-Nubuwah)

Le sermon d'adieu lors du dernier Hadj

Le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a accompli le Hadj au cours de la vingtième année après l'émigration. Ce Hadj est désigné comme Hadjatul-Wida et Hadjatul-Islam. A l'occasion du Hadj, il a enseigné aux fidèles les rites et les cérémonies du Hadj et déclaré : " Je ne serai vraisemblablement plus parmi vous l'année prochaine. Il a alors fait ses adieux traduisant ainsi le pressentiment de son départ proche pour l'Au-delà et concluant par là le sermon ".

Éléments du hadjatoul wida

[Extrait d'une longue tradition que rapporte Hazrat Djabir (Razi Allahu Ta'ala 'Anho)]

Le départ du Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) de Al-Madinah

Le Saint Prophète (Sallallahu 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) n'avait pas plus tôt annoncé son intention d'accomplir le Hadj qu'un nombre considérable de fidèles vinrent à Madinah. Chacun poussé par le vif désir de l'accompagner dans ce voyage béni, de le suivre pas à pas et imiter avec exactitude ses actes et la manière de les accomplir.

C'est donc le Vendredi 24 Zul Qadah de la 10ème année de l'Hégire que le Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) donne les directives spécifiques pour l'accomplissement du Hadj et relatives à l'entreprise du voyage. Le lendemain, samedi 25 Zul Qadah de la 10ème année de l'Hégire, il quitte la ville sainte de Madinah après la prière de Zohar accompagné d'une ample caravane et fait halte à Zul-Houlaifah pour la prière de 'Asr et où il a l'intention d'entrer en état d'Ihram. Il y passe la nuit et le lendemain, dimanche, et après la prière de Zohar, lui et ses compagnons entrent en état de sacralisation (après la prière, il prendra un bain, oindra ses cheveux avec de l'huile, ôtera ses vêtements et passera l'Ihram). Hazrat Abdullah Ibn Abbas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte qu'immédiatement après avoir prié deux raka'ates d'entrée en Ihram dans la mosquée de Zul Houlaifah, il a récité la première Talbiyah. Puis il a enfourché son chameau et de nouveau récité la Talbiyah. Plus tard, lorsqu'il arrivera à Al-Baïda, il récitera encore la Talbiyah à haute voix :

لَبَّيْكَ اللَّهُمَّ لَبَّيْكَ. لَبَّيْكَ لَا شَرِيكَ لَكَ لَبَّيْكَ
 إِنَّ الْحَمْدَ وَالنِّعْمَةَ لَكَ وَالْمُلْكَ لَا شَرِيكَ لَكَ

" Je suis à Ton service Ô Allah ! Je suis à Ton service ! Tu es l'Unique sans associé ! Je suis à Ton service ! En vérité à Toi appartiennent les louanges et la Souveraineté ! Tu es l'Unique sans aucun associé !"
 (Muslim, Sahih Boukhari)

Puis, il procède en direction de Makkah et y parvient le neuvième à savoir le 4 Zul Hidjah. Selon les traditions, le nombre de fidèles, accompagnant le Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) pendant ce voyage, varie de plusieurs milliers à cent quarante mille. (Ma'arif-ul-Hadis)

Visite de Baitoullah (Maison d'Allah)

Tabarani cite qu'il est entré dans la Baitoullah (Maison d'Allah) par Bab-Bani Abd-e-Mounaf connue de nos jours sous le nom de Bani Chaibah. Tabarani rapporte que dès l'instant où son regard s'est posé sur la Ka'bah, il a invoqué :

اللَّهُمَّ زِدْ بَيْتَكَ هَذَا تَشْرِيفًا وَتَعْظِيمًا وَتَكْرِيمًا وَمَهَابَةً

" Ô Allah ! Accrois la dignité, l'honneur, la grandeur et le respect de cette Maison qui est la Tienne "

Une autre tradition fait mention qu'il a élevé ses mains, prononcé le Takbir et récité :

اللَّهُمَّ أَنْتَ السَّلَامُ وَمِنْكَ السَّلَامُ حَيِّنَا رَبَّنَا بِالسَّلَامِ
اللَّهُمَّ زِدْ هَذَا الْبَيْتَ تَشْرِيفًا وَتَعْظِيمًا وَتَكْرِيمًا
وَمَهَابَةً وَزِدْ مَنْ حَجَّهٖ أَوْ اعْتَمَرَهُ تَكْرِيمًا وَتَشْرِيفًا
وَ تَعْظِيمًا وَبِرَّاد

" Ô Allah ! Tu es la Paix et de Toi émane la Paix aussi fais de nos vies un havre de paix. Ô Allah ! Accrois la dignité, l'honneur, la grandeur et le respect de cette Maison. Ô Allah ! Quiconque s'acquitte du Hadj ou de l'Oumrah à Ta Maison, accrois son respect, son honneur et sa grandeur "

A son entrée dans le Masjidoul Haram (enceinte sacrée), il s'est dirigé vers la Ka'bah et légèrement incliné devant Hidjri Aswad (pierre noire) et a amorcé le Tawaf en partant sur la droite avec la Ka'bah à sa gauche.

Son Tawaf

Au moment où il est parvenu à la Ka'bah, il a tout d'abord embrassé Hadjarul Aswad puis commencé le Tawaf en marchant d'un pas accéléré pendant les trois premières circonvolutions (symbole d'énergie et de bravoure) et d'un pas normal pour les quatre tours restants. (Zad-ul-Ma'ad)

Tandis qu'il accomplissait le Tawaf, il portait une étoffe de sorte qu'un des bouts passait sous l'aisselle pour aller couvrir l'épaule. Toutes les fois qu'il faisait face à Hadjarul Aswad, il la pointait de son bâton tordu puis la touchait et embrassant le bâton poursuivait le Tawaf. Tabarani fait état d'après une Isnad fiable (chaîne de transmission de hadith) qu'à chaque fois qu'il touchait le Rouknoul Yamani, il récitait بِسْمِ اللّٰهِ وَاللّٰهُ اَكْبَرُ 'Bismillahi Allaho Akbar' et lorsqu'il atteignait Hadjaratoul Aswad اللهُ اَكْبَرُ (Allah est le plus

Grand). Puis après avoir effectué sept circonvolutions, il s'est rendu au Maqam-Ibrahim en récitant :

وَاتَّخِذُوا مِن مَّقَامِ إِبْرَاهِيمَ مُصَلًّى

" Adoptez donc pour lieu de prière, ce lieu où Abraham se tint debout... "

Sourate 2, Al Baqarah, la Vache, verset 125.

Puis, se tenant entre Maqami-Ibrahim et Baitoullah (Maison d'Allah), il a prié deux raka'ates (i.e. offert deux raka'ates de Tawaf). Le narrateur de cette tradition, Imam Djaffar As-Sadiq (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte d'après son père que le Saint Prophète (Sallalloho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a récité à l'occasion de deux raka'ates les sourates Al-Kafiroune (109, les Infidèles) et Ikhlass (112, le Culte pur)

Son Sa'y

Ensuite il est retourné à Hadjaratoul Aswad et l'a embrassée (l'embrasser par rapport au Sa'y comme avant de commencer le Tawaf) après quoi il est sorti par un portail (pour le Sa'y) en se dirigeant vers As-Safa et quand il l'a atteint, il a récité :

إِنَّ الصَّفَا وَالْمَرْوَةَ مِن شَعَائِرِ اللَّهِ

" As-Safa et Al-Marwah sont vraiment parmi les lieux sacrés d'Allah... "

Sourate 2, Al-Baqarah, la Vache, verset 158

Et a ajouté :

" Je débute mon Sa'y par As-Safa qu'Allah a mentionné dans ce verset "

Aussi s'est-il rendu tout d'abord à As-Safa et y montant au point où il pouvait voir Baitoullah, il s'est tenu debout face à la Qiblah et s'est consacré à la récitation du Takbir-wa-Tahmid (professant l'Unité d'Allah) et Sa Grandeur et déclarant :

لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ لَهُ الْمُلْكُ
وَلَهُ الْحَمْدُ وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ
وَحْدَهُ أَنْجَزَ وَعْدَهُ وَنَصَرَ عَبْدَهُ وَهَزَمَ الْأَحْزَابَ
وَحْدَهُ

" Il n'y a pas de divinité hormis Allah, l'Unique, sans associé. La souveraineté et les louanges Lui appartiennent et Il est le Tout Puissant ; Il n'y a pas de divinité hormis Allah, l'Unique, sans associé et Lui seul a honoré Sa promesse, secouru Ses serviteurs et mis en déroute les confédérés ".

Il a ainsi invoqué en répétant trois fois cette invocation. Puis, il est descendu et s'est dirigé vers Al-Marwah et quand il est arrivé au fond de la vallée, il s'est mis à courir pour ensuite reprendre sa marche pour la montée jusqu'à Al-Marwah où, une fois arrivé, il a procédé alors d'une manière identique à As-Safa (répétition des mêmes invocations).

Station à Mina

Le 8 Zul Hidjah, Yaumoul-tarwiyah, il a enfourché sa chamelle et pris le chemin de Mina. Une fois arrivé, (ainsi que ses compagnons), il a officié les prières de Zohar, 'Asr, Maghrib, Icha et Fadjr dans la Masjidoul Khaif. Après la prière de Fadjr, il est resté en attente pour un court moment jusqu'au lever du soleil puis s'est mis en route pour Arafah.

Son khoutbah (sermon) et Waqouf (station/attente) à Arafah. Le khoutbah d'Hadjatoul Wida.

Il y a une longue tradition que rapporte Hazrat Djabir (Razi Allahu Ta'ala 'Anho) dans laquelle il fournit des détails sur l'Hadjatoul Wida. S'agissant des rites effectués le 9 Zul Hidjah, il relate : " Après que le soleil eut passé le zénith, il a ordonné qu'on amenât Al-Qaswa qui était sellée puis l'a montée et est descendu dans la vallée où il a exhorté les fidèles : " Ô gens ! Ecoutez mes paroles ! J'ignore si je serai parmi vous l'année prochaine, en ce même lieu. Votre sang et vos biens sont inviolables comme ce jour, ce mois et cette ville. Or, tout ce qui se réclame de l'époque antéislamique est enterré et aboli. Les vengeances remontant aux jours préislamiques sont enfouies dans l'oubli et pardonnées. A cet égard, le premier cas qui nous concerne et que je révoque est celui d'Ibn Rabi'a ibn Al-Harith, tué par Houthayl alors qu'il était en allaitement chez les

Bani Sa'ad. L'usure du temps de la Djahiliyya (époque de l'ignorance) est abolie. Dans ce cadre, la première que j'abolis est celle d'Abbas ibn Abdil-Mottalib, en totale caducité. Craignez Allah s'agissant des femmes. Vous les avez épousées sur la base de la sécurité d'Allah et avez des rapports avec elles car Allah vous en a donné la permission de par Sa parole. En revanche, vous avez sur elles le droit selon lequel, elles ne doivent permettre à quiconque que vous tenez en aversion de s'asseoir sur votre lit. Toutefois, si elles dérogent à cette règle, vous pouvez alors les châtier sans pour autant user de trop de sévérité. Les droits qu'elles ont sur vous se ramènent à ce qu'il vous incombe de les nourrir et de les vêtir de manière convenable. Je laisse avec vous le Livre d'Allah et si vous vous y accrochez, vous ne connaîtrez jamais l'égarement. Ô gens ! Il n'y aura nul prophète après moi et nulle Oummah après vous. Or, adorez votre Seigneur, accomplissez les cinq prières, observez le jeûne du mois de Ramadan, acquittez-vous de la Zakat en tant que purification de vos biens et de vos âmes, accomplissez le Pèlerinage au temple de votre Seigneur et obéissez à vos responsables. Ce faisant, vous accéderez au Paradis de votre Seigneur. Au Jour de la Résurrection, vous serez interrogés à mon sujet. Que direz-vous le moment venu ? ". Les fidèles ont répondu en chœur : " Nous témoignerons que tu as transmis le message, réalisé la prophétie et prodigué les meilleurs conseils ". Il a alors pointé son index vers le ciel puis vers la foule en déclarant trois fois : " Seigneur ! Sois témoin ". Hazrat Bilal (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) a ensuite donné l'Azan et l'Iqamah et le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a officié la prière de Zohar ; il a donné un deuxième Iqamah et il a officié la prière de 'Asr sans effectuer d'autre prière entre les deux.

Son Waqouf (station/attente) à Arafah

Puis il a enfourché sa chamelle Al-Qaswa et s'est rendu à la station d'attente ; il a fait pivoté sa chamelle si bien que les rochers se trouvaient derrière lui et devant la voie de ceux qui marchaient à pied. Il a fait face à la Qiblah et resté en attente jusqu'au coucher

du soleil et que la lumière jaune se fût atténuée et que le disque du soleil ait disparu de l'horizon. Il s'est alors mis en route pour Mozdalifah.

Etape et attente à Mozdalifah

Une fois parvenu à Mozdalifah, il a officié les prières de Maghrib et 'Icha avec un seul Azan et deux Iqamah sans offrir de sounnates ou nafiles entre elles. Puis, il s'est couché jusqu'à l'aube et a prié la prière de Fadjr avec un Azan et un Iqamah tandis que la clarté du jour pointait. Il a ensuite monté sa chamelle Al-Qaswa et quand il est arrivé à Al-Mashar-al Haram (hauteur proche d'Al Mozdalifah), il s'est tourné vers la Qiblah, a supplié Allah et s'est consacré à la récitation du takbir, tahlil, tahmid et tamdjid tout en demeurant debout jusqu'à ce que le jour fût clair. Il est ensuite parti rapidement avant le lever du soleil en prenant Al Fazal bin Abbas en croupe et s'est rendu à la vallée de Mohassir (entre Mozdalifah et Mina). Il a talonné sa chamelle et suivant le chemin médian qui sort de la grande Djamarah, il s'est approché de la Djamarah située derrière l'arbre.

Son Ramy Djamarah

Au fur et à mesure qu'il jetait les sept cailloux, il récitait Allaho Akbar à chaque jet et les lançait du bas de la vallée.

Son Khoutbah à Mina

Après avoir procédé au Ramy-oul-Djamarah, il est retourné à Mina où il a fait un khoutbah (sermon) éloquent et riche à l'occasion duquel il a mis l'accent sur la dignité et la grandeur de Yaum Al-Nahr (jour de l'immolation) ainsi que sa nature méritante auprès d'Allah tout en faisant ressortir la prééminence de Makkah sur tous les autres lieux de la terre. Il a ensuite exhorté les fidèles à obéir aux dirigeants qui gouvernent en accord avec le Saint Coran. Il leur a aussi vivement conseillé d'apprendre de lui les rites et les règles du Hadj précisant qu'il en serait éventuellement incapable l'année suivante. Il les a

également avertis de ne pas retourner au " koufr " après sa mort ainsi que de ne pas répandre le sang. Il a enjoint ceux présents à propager son message aux absents en soulignant que certaines gens s'avèrent plus aptes à garder en mémoire les enseignements que les auditeurs (i.e. ils saisissent plus facilement et possèdent un meilleur entendement). Il a de même recommandé de ne pas infliger de rigueurs au corps. Allah, le Très Haut (par égard au khoutbah), a amplifié la faculté de l'ouïe des fidèles si bien que les habitants de Mina ont entendu le khoutbah alors qu'ils étaient demeurés chez eux.

Son sacrifice

Il s'est rendu au lieu du sacrifice et a immolé soixante-trois chameaux de sa propre main. Il a ensuite passé le relais à Hazrat 'Ali (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) et ils ont partagé les animaux du sacrifice. Il a ensuite demandé qu'un morceau de viande de chaque chameau sacrifié fût placé dans une marmite et après la cuisson, ils en ont tous deux consommé une part et bu un peu du bouillon.

Le rasage de sa tête

Hazrat Anas bin Malik (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que quand le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) est arrivé à Mina, il s'est rendu à la Djamarah et l'a lapidée en lançant des cailloux, après quoi il est allé au lieu où il s'était installé à Mina et a sacrifié les animaux marqués à cet effet. Il a ensuite appelé un coiffeur et lui présentant son côté droit et s'est fait raser la tête. Puis, il a appelé Abu Talha Ansari (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) et lui a remis les cheveux rasés et a présenté ensuite son côté gauche en disant au coiffeur de lui raser l'autre partie de la tête et ceci fait, il a donné à Abu Talha les cheveux rasés en lui disant de les distribuer parmi les fidèles. (Boukhari et Muslim)

Tawaf Ziyarah et Zam Zam

Après cela, le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) s'est mis en selle et s'est hâté vers la Baitoullah (Maison d'Allah) et a offert la prière de Zohar à Makkah. Il est venu voir les Bani Abdul Mottalib qui avait la fonction de gardiens du puits de Zam Zam et a dit : " Puisse de l'eau, Bani Abdul Mottalib, n'eût été que les gens ne revendiquent le droit que vous détenez sur l'eau, j'aurais puisé avec vous ". Aussi lui ont-ils donné un seau d'eau duquel il a bu.

Son dernier khoutbah et retour à Madina

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) avait fait un khoutbah à Mina avant le Nahr (le sacrifice). Il a fait un second khoutbah durant les jours de tachriq à l'occasion duquel il a déclaré : " Ce jour marque la moitié des jours de tachriq et ce lieu est Masharoul Haram ". Puis il a poursuivi : " J'ignore si je serai parmi vous l'année prochaine, en ce même lieu. Votre sang et vos biens sont inviolables comme ce jour, ce mois et cette ville. Vous retournerez vers votre Seigneur et Il vous interrogera au sujet de vos actions. Ecoutez bien ! Que celui qui est présent transmette le message à l'absent. Ecoutez bien ! Ai-je délivré le message ?".

Tawaf-oul Wida (Tawaf d'Adieu)

Durant les deux jours passés à Mina, le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) ne montrait aucune hâte s'agissant du retour. Il l'a même reporté au troisième jour complétant ainsi les trois jours d'Ayyamot Tachriq, i.e. le 13 Zul Hidjah, ce jour étant un mardi, il a pris le chemin pour Al Mohassab (vallée entre Makkah et Mina, appelée ainsi à cause de ses cailloux). Une fois arrivé, il a prié les prières de Zohar, 'Asr, Maghrib et 'Icha, après quoi il a dormi. Au lever, il a pris la direction de Baitoullah (Maison d'Allah) et accompli le Tawaf-oul-Wida à la tombée la nuit. A l'occasion de ce Tawaf, il n'a pas accompli Ramel. Puis il est reparti pour Madinah.

ZAKAT ET SADAQAH LA DOUCEUR DE LA ZAKAT

Hazrat Abdullah bin Moawiyah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Il y a trois actes dont la pratique génère la douceur de la foi : adorer uniquement Allah ; croire qu'il n'y a rien digne d'adoration hormis Allah ; s'acquitter annuellement et de bon gré (au lieu d'adopter une attitude restrictive) de la Zakat prélevée sur les biens que l'on possède ".

Note : le statut de la Zakat ne fait pas de doute par rapport à sa mention de pair avec le Tauhid et son impact salutaire sur la foi.

Avertissement à ceux qui négligent la Zakat

Hazrat Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Celui à qui Allah accorde la prospérité et qui ne s'acquitte pas de la Zakat, sa prospérité se dressera le Jour de la Résurrection sous la forme d'un immense serpent lisse avec les yeux couverts de deux tâches noires. Ce serpent sera suspendu à son cou, saisira ses mâchoires et dira : 'je suis ton bien, je suis ton trésor'. Puis il a récité :

وَلَا يَحْسَبَنَّ الَّذِينَ يَبْخُلُونَ (إِلَى) يَوْمِ الْقِيَامَةِ

" Que ceux qui gardent avec avarice ce qu'Allah leur donne par Sa Grâce, ne comptent point cela comme bon pour eux. Au contraire, c'est mauvais pour eux; au Jour de la Résurrection, on leur attachera autour du cou ce qu'ils ont gardé avec avarice ". (Saint Coran, sourate 3, Al-Imrane - la famille d'Imrane - verset 180). (Boukhari, Nisai)

Exhortation à la targhib

Hazrat Asma (Razi Allaho Ta'ala 'Anha), fille d'Abu Bakr As-Siddiq (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Ne lésinez pas sur la dépense et ne calculez pas (i.e. ne soyez pas inquiets de ce que vous possédez ou dépensez dans la voie d'Allah de peur que vous n'incitiez Allah à calculer à votre encontre et abstenez-vous d'amasser de peur qu'Allah n'amasse et ne vous prive (i.e. qu'Il ferme sur vous la porte de Sa miséricorde et de Ses bienfaits), en revanche dépensez selon vos moyens, limités ou importants, et donnez avec sincérité ". (Boukhari, Muslim)

Les bienfaits de la sadaqah (charité-aumône)

Hazrat Anas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " La Sadaqah apaise la colère du Seigneur et constitue une précaution contre une mort fâcheuse ". (Tirmizi)

Hazrat Ali (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Donnez la Sadaqah sans délai car elle contrecarre la calamité ".

Hazrat Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Donner la Sadaqah ne réduit en rien les biens, Allah accroît l'honneur de celui qui pardonne à autrui et nul ne s'humilie pour la cause d'Allah sans qu'Allah ne l'élève ". (Muslim)

Hazrat Anas bin Malik (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Il y a sept choses dont la récompense perdure même après la mort pour celui qui : a enseigné la religion, creusé un canal ou un puits, planté un arbre, construit une mosquée, laissé en héritage un exemplaire du Saint Coran ou des descendants qui prient pour le pardon de ses péchés. (Targhib). Ibn Majah, s'agissant de cette tradition, fait figurer : donné la Sadaqah et construit une auberge pour les voyageurs au lieu de planté un arbre et creusé un puits. (Targhib)

La tradition qui précède fait ressortir les mérites relatifs à l'établissement d'institutions religieuses et d'assistance publique. (Hayat-oul-Mouslimine)

Les bénéficiaires de la Sadaqah

Hazrat Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Le pauvre n'est pas celui qui mendie ici et là et reçoit un peu de nourriture ou quelques dattes, le pauvre est celui qui n'a pas les moyens de satisfaire à ses besoins, s'abstient d'attirer l'attention pour qu'on lui fasse l'aumône et en dépit de cela ne mendie pas ". (Boukhari et Muslim)

Mettre sa confiance uniquement en Allah

Hazrat ibn Mas'oud (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Quiconque se trouve dans un besoin urgent et s'en réfère aux hommes, son besoin n'aura de cesse, en revanche celui qui s'en remet uniquement à Allah, Il lui accordera la suffisance soit à travers une mort rapide (si son terme est arrivé) ou bien dans un court délai ". (Abu Dawoud)

Hazrat 'Omar bin Al-Khattab (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) lui ayant offert quelque chose, il lui a suggéré de le donner à quelqu'un qui en aurait plus besoin mais il lui a répondu: " Prends-le, ajoute-le à ce que tu possèdes et donne-le en Sadaqah. Accepte ce qui t'échoit sans pour autant être avare ou mendier toutefois, ne te laisse pas subjugué par ta convoitise ". (Boukhari et Muslim)

La réalité de la Sadaqah

Hazrat Abu Zar (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Adresser un sourire à votre frère, inviter au bien ou interdire le mal, guider quelqu'un qui s'est égaré ou aider un

homme dont la vue est faible, ôter les pierres, les épines et les os du chemin ou verser de l'eau de votre seau dans celui de votre frère revient à une Sadaqah".

(Tirmizi)

Hazrat Abu Mas'oud Al-Ansari (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Quiconque dépense pour sa famille en espérant sa récompense de la part d'Allah, cela équivaut certes à une Sadaqah ". (Boukhari, Muslim)

Hazrat Djabir (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " En vérité, le Paradis incombe à quiconque a trois filles et leur enseigne les bonnes manières, les traite avec bonté et pourvoit à leurs besoins ". Quelqu'un a demandé : " Même s'il n'a que deux filles, Ô Apôtre d'Allah ? ". Il a répondu : " Assurément, même s'il n'en a que deux ". D'aucuns ont cru que sa réponse aurait été identique si la question avait portée sur une fille. Tabarani ajoute et qu'ils les marient'. (Ahmed, Baza, Tabarani)

Hazrat Anas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Pour tout Musulman qui plante un arbre ou sème une graine dont les hommes, les oiseaux et les animaux profitent de ses fruits, cela revient à une Sadaqah ". (Boukhari)

Hazrat Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte qu'il a demandé au Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) qu'elle était la meilleure forme de Sadaqah, celui-ci a répondu : " Ce qu'un homme, qui possède peu de biens, donne en aumône ; et commencez par ceux qui sont à votre charge ". (Abu Dawoud)

Sadaqah pour chaque articulation du corps

Hazrat 'Aïcha (Razi Allaho Ta'ala 'Anha) rapporte que le Messenger d'Allah (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Chaque fils d'Adam ('Alaihi Salam) a été créé avec trois soixante articulations. Chaque évocation de Sobhanallah (Gloire

à Allah) constitue une Sadaqah. Chaque évocation de Alhamdulillah (Louanges à Allah) constitue une Sadaqah. Chaque énonciation de La ilaha illallah (Il n'y a pas de divinité en dehors d'Allah) constitue une Sadaqah. De même qu'ôter une pierre, une épine ou un os du chemin équivaut à une Sadaqah "

Le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Si vous êtes incapable de faire quelque chose, aider pour le moins l'invalide et l'indigent ". (Boukhari)

Il a également exhorté à guider l'égaré ou l'aveugle et indiqué qu'Allah aime la bonne action de celui qui ôte une épine du chemin tout en marchant et lui pardonne ses péchés. (Tirmizi)

Isal-e-Sawab (transmettre la récompense d'actes vertueux) revient à une Sadaqah

Hazrat Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) relate qu'un homme est venu voir le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) et lui a dit : " Mon père n'est plus et a laissé quelques biens en héritage à propos desquels il n'a pas exprimé de volonté. Si j'en donne une partie à titre de Sadaqah en son nom, cela comptera-t-il en tant qu'expiation pour ses péchés et son salut ? ". Il a répondu : " Certes (c'est la chose à espérer d'Allah)".

HIDJRAH DJIHAD ET CHAHADAH

Hidjrah (migration)

Hazrat Omar (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte qu'il a entendu le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) dire : " En vérité, les actions ne valent que par leurs intentions et chacun ne recevra que pour son intention. Celui qui émigre pour la cause d'Allah et de Son Messenger,

son émigration lui sera comptée comme telle à savoir pour Allah et Son Messager. Celui qui émigre dans le but de réaliser des biens matériels ou de se marier, son émigration lui sera comptée à ce titre "

(Boukhari, Muslim)

Djihad (Guerre Sainte)

Hazrat Abou Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit qu'Allah a révélé (Hadith Qoudsi) : " Allah s'est engagé vis-à-vis de celui qui sort dans Son chemin, ne sortant que pour combattre dans Son chemin et animé uniquement par sa foi en Allah et par l'attestation de la véracité de Ses Messagers, de lui garantir l'accès au Paradis ou le retour à sa demeure qu'il avait quittée en le nantissant d'une récompense et d'un butin. Puis il poursuivit : Par Celui qui tient l'âme de Mohammed dans Sa Main, quiconque aura subi une blessure dans le chemin d'Allah, se présentera le Jour de la Résurrection avec sa blessure telle qu'à l'instant où elle avait été infligée : sa couleur sera celle du sang et son odeur celle du musc. Par Celui qui tient l'âme de Mohammed dans Sa Main, si je ne craignais de trop charger les Musulmans, je ne serais jamais resté à l'arrière d'une expédition dans le chemin d'Allah. Mais je ne possède pas plus que les Musulmans les moyens suffisants pour leur fournir assez de montures. Cependant, cela leur fait de la peine de ne pas pouvoir participer lorsque je pars en expédition. Par Celui qui tient l'âme de Mohammed dans Sa Main, je sublime la lutte et le martyre dans le sentier d'Allah, puis lutter de nouveau et y endurer le martyre et lutter encore et y endurer le martyre ". (Ma'arif-ul-Hadis, Muslim)

Hazrat Abu Hourairah (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Celui qui meurt sans avoir combattu pour la cause d'Allah ou bien en avoir eu l'intention et sans s'être préparé à cet effet, meurt en étant coupable d'un certain degré d'hypocrisie "

Explication

Ce qui signifie qu'un homme, durant sa vie et en dépit

de sa profession de foi, n'obtient pas l'opportunité de prendre part au Djihad ou pour le moins n'en exprime pas le désir, mène une vie d'hypocrite et celui qui quitte ce monde dans cette condition, le quitte avec la marque de l'hypocrisie.

Chahadah

Hazrat Anas (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Quiconque désire sincèrement le martyre obtient le rang de martyre quand bien même il ne serait pas tué ". (Muslim)

Hazrat Djabir bin Atiq (Razi Allaho Ta'ala 'Anho) rapporte (dans un long Hadith) que le Saint Prophète (Sallallaho 'Alaihi wa Salam - que la Paix d'Allah soit sur lui) a dit : " Il y a sept catégories de martyre à l'exclusion du martyre sur le sentier d'Allah : Celui qui meurt : de la peste, par noyade, de la pleurésie, d'une maladie interne, brûlé, sous les décombres, une mère à l'accouchement".

(Malik, Abu Dawoud, Nisai)

